

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-douzième session
Lomé, République togolaise, 22-26 août 2022

**PROPOSITION CONCERNANT LA DÉSIGNATION DES ÉTATS MEMBRES DE LA
RÉGION AGRICAINE QUI DEVVONT SIÈGER AU BUREAU RÉGIONAL DE LA
SOIXANTE SEIZIÈME ASSEMBLÉE MEMDAILE DE LA**

Concernant les postes du Bureau de la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé, le Comité régional de l'Afrique a décidé de proposer ce qui suit :

- a) le Président de la soixante-douzième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique devrait être élu au poste de Vice-président de l'Assemblée mondiale de la Santé ;
- b) le Gabon devrait occuper le poste de vice-président de la Commission B ;
- c) Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, le Malawi, Maurice et la République démocratique du Congo devraient être élus pour siéger à la Commission générale ; et
- d) l'Algérie, l'Érythrée et la Zambie devraient siéger à la Commission de vérification des pouvoirs.